



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N°2026- 40 -CM

SEANCE DU VINGT QUATRE JUIN DEUX MILLE
VINGT SIX

→ *L'ordre du jour a débuté à 18h35.*

PRESENTS :

Mesdames, Sylvie ASENJO VANUCCINI, Sophie BILLECI, Laetitia CLEMENT-ORTUNO, Modesty DECKERS, Catherine KERVAJAN, Aurélie POTIER DORCHY, Fabienne REMANT-DOLE, Valérie SALLES, Hélène VARRE, Louise VINCENZI.

Messieurs, Michel ILLAC, Jean-Pierre BENNATI, Maxime BERTO, Alain CASTEL, Constant COUTSOURAS, Philippe ERRERO, Robert FHAL, Christophe GLORIAN, Ozkan KIZILDAG, Jean-Paul MAYOT, Yannik MOREL, Eric OLIVE, Jean-Michel OLIVE, Roger PURROY, Marcel TURCHIULI.

ABSENTS EXCUSES :

- *Madame Maryline BRU est absente, elle donne son pouvoir à Monsieur Roger PURROY.*
- *Madame Karen DOSSETTO est absente, elle donne son pouvoir à Madame Valérie SALLES.*
- *Madame Hélène FRANCESCHI est absente, elle donne son pouvoir à Monsieur Robert FHAL.*
- *Monsieur John LANNE est absent, il donne son pouvoir à Madame Aurélie POTIER DORCHY.*

PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Michel ILLAC, maire.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Hélène VARRE a été nommée à l'unanimité, secrétaire de séance.

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

→ *L'ordre du jour s'est achevé à 20h38.*

Objet : Demande de subvention au fonds vert : Travaux de réhabilitation et d'aménagement du sentier du littoral – phase 2 et 3 (Calanques de la Redonne et de Figuières / Méjean Erevine)

Madame Laetitia CLEMENT-ORTUNO rapporte :

La Commune d'Ensuès-la-Redonne a mis au cœur de ses projets la préservation de son patrimoine et la protection de la biodiversité locale. Au travers des différentes actions menées, elle a été reconnue comme étant un Territoire Engagé pour la Nature (TEN) par l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE).

Au cours de l'année 2024, la Commune a réalisé la première phase de son projet de réhabilitation et d'aménagement du sentier du littoral, et a ainsi permis la réfection et la mise en sécurité et en valeur de l'accès à la Calanque des Eaux Salées.

Le projet étant construit autour de trois grandes phases, la Municipalité a exprimé la volonté de s'engager dans la réalisation de la deuxième et troisième phase de travaux de réhabilitation et d'aménagement du sentier du littoral entre les Calanques de la Redonne et de Figuières (phase n°2) et entre la calanque de Méjean et l'Erevine (phase n°3).

A cet effet, elle souhaite solliciter l'octroi par le fond vert une subvention au titre du dispositif de « l'Accélération de la transition et de la planification écologique des activités et des espaces maritimes ». En l'espèce, des précédentes études ont estimé à 318 025,00 € HT la réalisation de ces travaux. Il en découle le plan de financement prévisionnel suivant :

Projet communal	Dépense subventionnable par le fond vert (HT)	Recettes prévisionnelles		
		Financement	Montant	Taux
Travaux de réhabilitation et d'aménagement du sentier du littoral d'Ensuès-la-Redonne – phase 2 et 3 Calanques de la Redonne à l'Erevine	Phase 2 : 143 375,00 €	Fond vert : Accélération de la transition et de la planification écologique des activités et des espaces maritimes	222 618,00 €	70 %
	Phase 3 : 174 650,00 €	Autofinancement de la commune	95 407,00 €	30 %
TOTAL	318 025,00 € HT	TOTAL	318 025,00 € HT	100,00%

Entendu l'exposé du rapporteur :

VU le Code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable à l'unanimité des membres présents de la commission n°6 « Finances, Budget, Affaires générales, Développement économique, Commerce de proximité et Artisanat » du 10 juin 2026

VU l'avis favorable à l'unanimité des membres présents à la commission n°7 des membres présents à la commission n° 7 « Environnement, développement durable, aménagement du territoire, eau et assainissement » du 10 juin 2026

Oui le présent rapport et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

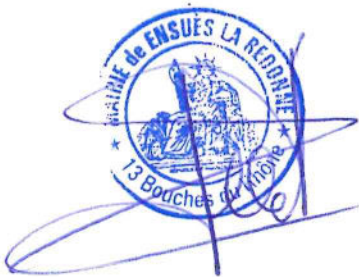
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'octroi d'une subvention de 222 618,00 € auprès des services de l'Etat au titre du dispositif « fond vert - Accélération de la transition et de la planification écologique des activités et des espaces maritimes » en vue de réaliser la deuxième et la troisième phase des travaux de réhabilitation et d'aménagement du sentier du littoral entre les Calanques de la Redonne et de l'Erevine.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

Le président de séance :

Maire

Michel ILLAC



La secrétaire de séance :

Hélène VARRE

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Hélène Varre, is written over the text.